

Assurance vélo

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie: Baloise Assurances Luxembourg S.A.

Produit: Assurance vélo

Ce document ne donne qu'un aperçu de l'assurance. Les Conditions Particulières décrivent en détail ce pour quoi vous êtes assuré et ce pour quoi vous ne l'êtes pas.

De quel type d'assurance s'agit-il?

Cette assurance couvre le vol, la perte et les dommages des vélos (y compris les vélos électriques) et de leurs accessoires. Vous pouvez résilier votre assurance quotidiennement et payer la prime mensuellement à terme échu.



Qu'est-ce qui est assuré?

- ✓ Optionnel: Module dommages accidentels
- ✓ Optionnel: Module vol au domicile
- ✓ Optionnel : Module vol hors du domicile
- ✓ Optionnel : Module frais de trajet d'urgence
- ✓ Optionnel : Module couverture des dommages en course
- ✓ Frais liés à la résolution de votre sinistre.
- ✓ Location d'un vélo jusqu'à 200€
- ✓ Perte par un tiers
- ✓ Optionnel : dans le monde entier, jusqu'à un maximum de 120 jours consécutifs



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

- ✗ Les Dommages qui résultent de l'utilisation de votre vélo à des fins commerciales.
- ✗ Les Dommages lors d'une Course professionnelle.
- ✗ Les dommages superficiels
- ✗ Le vol avec un antivol non conforme



Y a-t-il des exclusions à la couverture?

- ! Vous devez utiliser un antivol conforme à la norme indiquée dans vos Conditions Particulières
- ! Il y a une période d'abandon



Où suis-je couvert(e)?

- ✓ Vous êtes couvert.e pour les territoires listés dans vos Conditions Particulières



Quelles sont mes obligations?

- Nous signaler les incidents dès que possible et, au plus tard, 28 jours après la date de l'incident.
- Nous fournir la preuve que Vous êtes propriétaire de l'Équipement assuré.



Quand et comment effectuer les paiements?

Le troisième jour ouvrable de chaque mois, Votre cotisation mensuelle n'est jamais supérieure à votre cotisation mensuelle maximale.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin?

Votre couverture prend effet dès que nous vous envoyons votre relevé de compte et est automatiquement renouvelée chaque mois civil, à moins que l'assurance ne soit résiliée par vous ou par nous avant cette date.



Comment puis-je résilier le contrat?

Vous pouvez résilier Votre assurance en contactant Laka par le biais de la Plateforme Laka ou par e-mail à france@laka.co.